

La TARIFICATION

TARIFS au 1er septembre 2025

Périscolaire - Tarifs par prestation

	Matin	Restauration	Soir
Chaussin	0.75 à	4.93 à	1.50 à
	0.90 €	5.08€	1.65 €

Vacances – Exemple pour une journée avec repas (9h/17h)

	Tarif minimum	Tarif maximum	
	5.52 €	13.43 €	
Mercredi journée avec repas			
	5.91 €	14.81 €	

Durant les vacances et le mercredi, pour les familles extérieures à la commune et à la communauté de communes, le tarif de l'accueil sera majoré de 15%.

La collectivité, la communauté de communes, la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et la Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté participent au financement de la structure.

Id FACTURATION

- La facture est établie en fin de mois.
 Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès de la directrice en espèces, chèques, chèques vacances ANCV, CESU ou virement.
 Toute hours entamée est due Pour chaque quart
- Toute heure entamée est due. Pour chaque quart d'heure de retard une pénalité de 5€ sera appliquée.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux.

Le **REGLEMENT**

Le règlement complet est disponible au centre ou sur le Portail Familles.
Conditions d'annulation

toire d'inscrire vos enfants au moins
2 jours par semaine ou 4 demi-journées. Pour les sorties, les enfants
inscrits régulièrement seront
prioritaires.

Soucieux de faire vivre

pleinement à l'enfant la

concrétisation de ses projets

gique de nos actions, il est obliga-

et d'augmenter la qualité pédago-

décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés

•l'absencedel'enfantdoitêtresignaléeàladirectrice du centre le jour même avant 8h00, l'annulation sera prise en compte, à partir du deuxième jour d'absence et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.

Enfants atteints de troubles de la santé Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignementscontacterleresponsable ducentre.

Accueil de loisirs les Choucassins

9 rue des écoles - 39120 CHAUSSIN 09.67.03.71.44 ou 07.67.98.98.54 leschoucassins@gmail.com















LES CHOUCASSINS CHAUSSIN

es Francas, association d'Education Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants, les jeunes et leur

proposer des activités éducatives.

epuis 80 ans, Les Francas portent dans leur action les valeurs basées sur l'humanisme, la liberté, la laïcité, l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, l'autonomie, la responsabilité, la solidarité, la démocratie et la paix...... et affirment leur attachement à la République, à ses valeurs et ses principes : indivisible, laïque, démocratique et sociale.

es Francas contribue à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.

Francas du Jura

8 bis rue Sébile - 39000 Lons-le-Saunier 303.84.24.35.22 - contact@francasdujura.fr





Commune de Chaussin





Le CENTRE DE LOISIRS

- En périscolaire, il reçoit tous les enfants scolarisés à Chaussin de la maternelle au CM2.
- En extrascolaire, il accueille les enfants de 3 à 16 ans de Chaussin et des environs.

Les activités



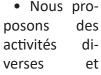


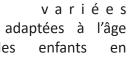






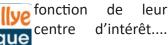








cyber rellye scientifique









Documents à fournir ou à rentrer sur le Portail Familles

- Fiche de renseignements et fiche sanitaire de liaison(àmettreàjourdèsquecelaestnécessaire)
- Photocopie des vaccinations du carnet de sant é
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre avis d'imposition sur les ressources 2023
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photo d'identité de l'enfant

2

J'y VAIS, je m'inscris

• La première inscription se fait auprès de la responsable au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'accueil de loisirs, (dernier délai mercredi 18h, pour la semaine suivante).

• Les inscriptions suivantes se font obligatoirement sur le Portail Familles qui vous permet d'inscrire, modifier vos réservations, ou compléter votre dossier administratif. https://francas39-chaussin.portail-defi.net/

Les **vacances**

de 7h30 à 18h00

- En journée complète avec ou sans repas.
- En demi-journée sans repas. Accueil échelonné de 7h30 13h30 9h00 14h00. de et Départ échelonné de 11h30 17h00 18h00. 12h00 et de
- L'Accueil de Loisirs fonctionne toute l'année sauf durant le mois d'août et les vacances de Noël.

Le **PÉRISCOLAIRE**

(lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin de 7h20 à 8h30

A l'école maternelle, de 7h30 à 8h30 A l'accueil de loisirs, pour l'école élémentaire de 7h30 à 8h40

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Le midi avec repas

• L'équipe d'animation prend en charge

les enfants après l'école (les enfants de l'école maternelle arrivent et repartent en bus).

- Le repas se déroule à l'accueil de loisirs,
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration notamment

L'inscription en restauration doit être effectuée le mercredi soir 18 h, dernier délai, pour la semaine suivante. Toute inscription hors délai ne sera pas prise en compte.

la sensibilisation au non gaspillage alimentaire et la découverte des saveurs.

• Des jeux et des activités sont proposés avant ou après le repas.

Le soir de 16h15 à 18h30

Al'Accueil de Loisirs, pour tous les enfants inscrits

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants inscrits, directement à la sortie des écoles.
- Un goûter De 7h30 à fourni par 18h30 en journée l'Accueil.
- omplète avec repas. De
 7h30 à 12h et de 13h00 à 18h30
 de coins jeux et mi-journée avec ou sans repas.
 d'ateliers Accueil échelonné de 7h30 à 9h et créatifs.

 complète avec repas. De
 7h30 à 12h et de 13h00 à 18h30
 en journée avec ou sans repas.
 Accueil échelonné de 7h30 à 9h et de 13h00 à 14h00, Départ éche-
- Départ lonné de 11h30 à 12h et de échelonné. 17h00 à 18h30.

Le MERCRI

